



AVIS PUBLIC DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée greffière qu'à une séance extraordinaire du Conseil qui se tiendra le 9 mai 2022 à 19h30, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville, 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, le conseil municipal statuera sur la demande d'usage conditionnel suivante :

Immeuble visé : 521, rue Notre-Dame (lot 4 443 893) | zone 118-P

Nature de la demande:

La demande vise à autoriser l'usage de production extérieure (exercée en dehors d'un bâtiment permanent) à caractère commercial ou public d'une œuvre musicale, instrumentale ou vocale lors d'un événement qui se tiendra les jeudis 23 juin, 7 et 21, juillet, 4 et 18 août 2022 et le vendredi 24 juin 2022.

Le tout en vertu du règlement relatif aux usages conditionnels 384-2016 et de ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Tite, ce 22 avril 2022.

Me Julie Marchand,
Greffière